



AGIR ENSEMBLE POUR L'INSERTION  
PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



Lors de la présentation du Plan Pauvreté, le 13 septembre dernier, nous avons salué l'annonce d'un plan de développement de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) : il est ainsi prévu 100 000 postes supplémentaires d'ici à 2022, soit une évolution de 140 000 à 240 000 salariés en parcours dans le secteur.

Nous serons particulièrement attentifs au déploiement de ce plan en région, et à sa mise en œuvre à court terme.

D'ores et déjà, le projet de loi de finances 2019 prévoit une légère augmentation basée sur 5 000 postes, avec une évolution différente selon le type de SIAE (prévision d'une augmentation moindre des postes en Associations Intermédiaires et Ateliers et Chantiers d'Insertion).

Nous regrettons cette différenciation.

Nous considérons que le développement des structures doit se faire en relation et réponse aux besoins socio-économiques locaux. Nous soulignons la richesse que peut apporter la présence de différents types de SIAE sur un territoire en termes de complémentarité et diversité de l'offre d'insertion aux personnes éloignées de l'emploi.

Dans ce journal, à travers la 1<sup>ère</sup> édition de son observatoire sur l'IAE en Nouvelle-Aquitaine, INAÉ vous illustre la pluralité des structures tant dans leur support d'activité économique que leur projet d'insertion. Il est souligné leur singularité dans l'embauche de personnes en difficulté, leur accompagnement et leur rôle de facilitation dans le retour à l'emploi. S'appuyant sur la mise en situation de production, un accompagnement socioprofessionnel spécifique et individualisé, les 410 SIAE en région ont permis le retour à l'emploi ou la formation pour une majorité des personnes (+ 61,5%).

Leur impact économique et social qui s'appuie sur la détermination des bénévoles et permanents à contribuer à une société inclusive et équitable est un levier pour relever l'ambition du plan Pauvreté de changement d'échelle pour le secteur de l'IAE.

*Isabelle ZAOUÏ CARLIER, déléguée régionale*

INAE vous propose la 1<sup>ère</sup> édition de son observatoire sur le secteur de l'Insertion par l'Activité Economique en Nouvelle-Aquitaine. Les éléments sont issus de l'enquête réalisée par INAE à partir des données déclaratives 2016 des Structures d'Insertion par l'Activité Economique de la Nouvelle-Aquitaine.

**En 2016, La Nouvelle-Aquitaine comptait 410 SIAE.**

Le modèle et les valeurs de ces structures sont portés par plus de 6 000 acteurs, permanents et/ou bénévoles. Leur implication quotidienne au sein des SIAE démontre leur engagement dans le refus d'admettre l'exclusion et leur volonté de créer de la valeur sur les territoires, à la fois sociales, humaines, économiques voire environnementales.

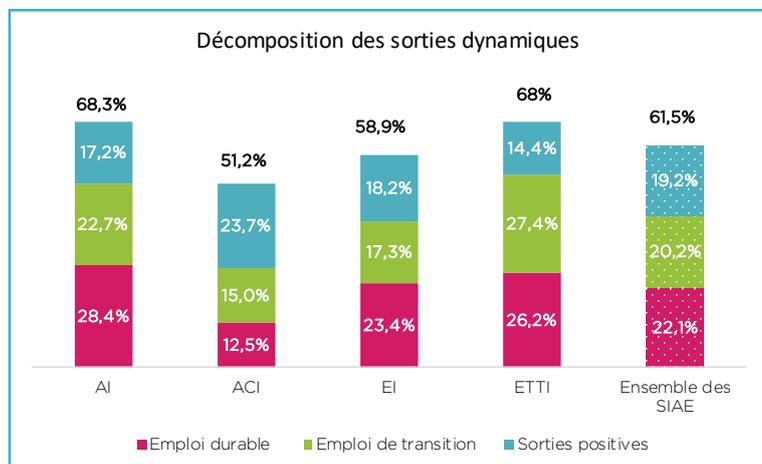
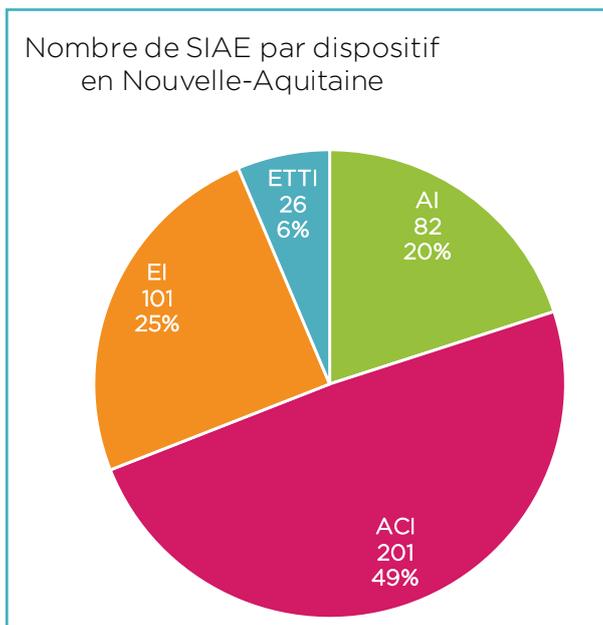
Les SIAE ont permis à près de **28 000 personnes** éloignées du marché du travail de travailler sur les activités économiques supports qu'elles proposent.

Elles ont bénéficié durant leur parcours d'un contrat de travail et d'un accompagnement socioprofessionnel spécifique et individualisé, **61,5% des personnes sortent en emploi ou formation.**

**En 2016, 9 023 personnes sont sorties des SIAE.**

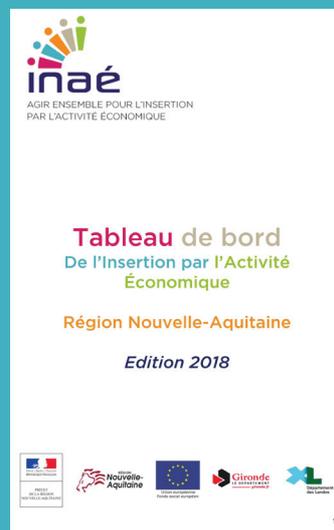
Les objectifs de 60% de sorties dynamiques sont globalement atteints en 2016, avec **61,5% de sorties dynamiques pour l'ensemble des SIAE.**

**Les sorties vers l'emploi durable sont de 22,1%, proche de l'objectif des 25%.**

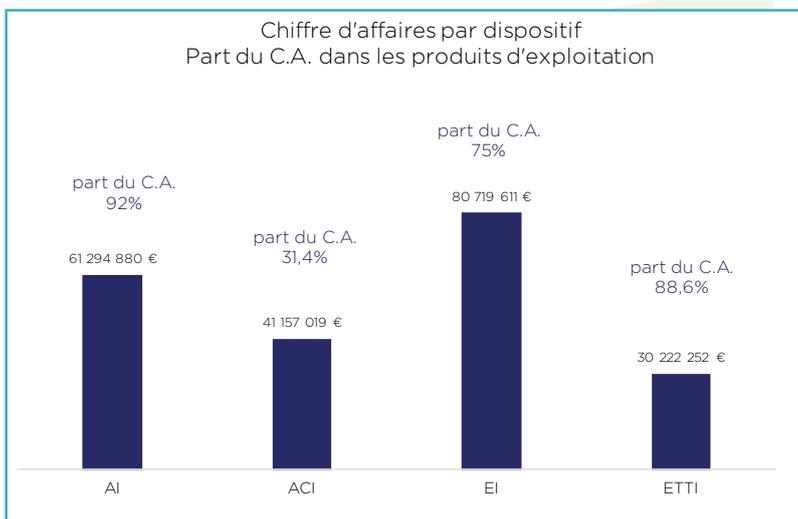


**Le tableau de bord de l'IAE**

Découvrez le tableau de bord complet ici !



**Les SIAE de Nouvelle-Aquitaine ont généré des produits d'exploitation à hauteur de 339,4 millions d'euros** dont 218,5 millions d'euros de chiffre d'affaires ce qui témoigne de leur dynamisme économique sur divers secteurs d'activités que ce soit dans les domaines de l'environnement, de la propreté, du bâtiment, du recyclage, du service à la personne, ...



**Pour 1 € de subvention versé aux SIAE de Nouvelle-Aquitaine, 3,10 € sont réinjectés dans l'économie.**

	Subventions versées	Richesse créée
Subventions versées aux SIAE	103,5 M€	
Salaires nets versés		150,4M€
Achats de produits et services		75,1M€
Charges sociales		87,9M€
Impôts et taxes		7,5M€
<b>TOTAL</b>	<b>103,5M€</b>	<b>321 M€</b>
<b>Ratio de retour sur investissement</b>	<b>1€</b>	<b>3,10€</b>

**Pour 103,5 millions d'euros versés en subventions aux SIAE de Nouvelle-Aquitaine, 321 millions d'euros sont réinjectés dans l'économie.** Les SIAE créent de la valeur sur les territoires, à la fois sociales, humaines, économiques voire environnementales.

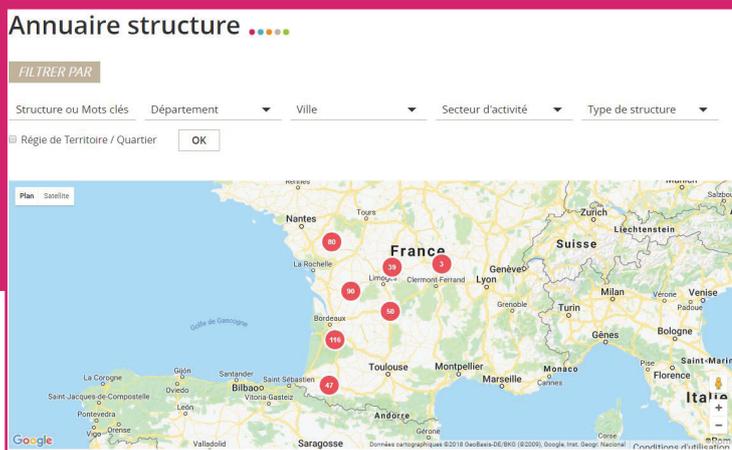
## AGENDA INAÉ

- Atelier découverte IAE : lundi 5 novembre 2018 à Pessac (33)
- Précarité Santé/ Emploi : Quel projet d'accompagnement des publics avec des problématiques de santé mentale ? : vendredi 16 novembre 2018 à Ustaritz (64)

## À DECOUVRIR

L'annuaire des SIAE de Nouvelle-Aquitaine est en ligne depuis quelques jours sur le site d'INAÉ.

[www.inae-nouvelle-aquitaine.org](http://www.inae-nouvelle-aquitaine.org)



# Analyse économique et financière

## 8 SIAE accompagnées gratuitement dans le cadre du dispositif Inserdiag depuis début 2018

Inserdiag est un outil d'autodiagnostic économique et financier, adapté aux SIAE. Il leur permet de s'approprier l'analyse économique et financière de leur structure, d'identifier leurs facteurs de fragilité, de présenter de manière synthétique et normée les données, de réaliser des projections, de bâtir un plan de développement cohérent et d'anticiper d'éventuels besoins de financement.

INAÉ a accompagné 8 SIAE dans la phase d'appropriation de l'outil et de réalisation d'un premier diagnostic économique et financier (saisie, compréhension des concepts clés de l'analyse économique et financière, diagnostic et plan d'action).

### Quels bénéfices pour les SIAE accompagnées ?

Elles disposent :

- d'un outil de pilotage actualisable chaque année, et d'aide à la décision,
- d'un document de communication en interne (direction/conseil d'administration/AG) comme en externe (partenaires/financeurs),

- d'un diagnostic économique et financier réalisé par INAÉ,
- d'un regard extérieur sur les outils de pilotage existants.

Inserdiag est souvent une clé d'entrée dans l'accompagnement au pilotage économique et financier : les SIAE accompagnées reçoivent ainsi des recommandations et/ou appuis complémentaires, par exemple sur la mise en place d'outils de suivi de l'activité (tableaux de bord, plan de trésorerie, budget prévisionnel), ou encore sur l'analyse des coûts de revient.

Si vous souhaitez profiter de cet accompagnement gratuit pour votre structure (dispositif financé par l'AVISE en partenariat avec France Active), contactez Daphné GRENECHE, [d.greneche@inae-nouvelleaquitaine.org](mailto:d.greneche@inae-nouvelleaquitaine.org) - 05 57 89 10 45

### Plaquette de présentation du dispositif

# Inserdiag

## TPE et SIAE charentaises : coopérer pour répondre aux marchés publics !

En Charente, le Grand Angoulême, le Conseil Départemental et la DIRECCTE souhaitent développer le recours à l'insertion sociale dans les marchés publics organisés par les collectivités de Charente.

Ils ont ainsi impulsé l'organisation de temps d'informations et de rencontres entre TPE/PME et structures d'insertion (SIAE) sur tout le département en septembre et octobre.

Porté et coordonné par l'ATD 16 (Agence Technique Départementale), la CAPEB, la CMA et INAÉ ont mobilisé leurs adhérents pour venir s'informer sur

les marchés publics à venir. Si la dématérialisation est un réel sujet d'actualité, les échanges ont permis de (re)présenter les marchés avec clauses sociales, les activités portées par les structures d'insertion et les coopérations possibles avec les entreprises localement.

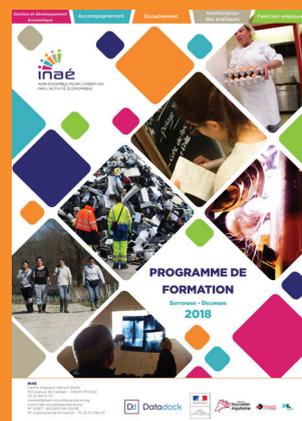
L'objectif était de permettre les discussions entre entreprises et SIAE locales, en anticipation des marchés à venir.

4 rencontres ont eu lieu à Chateaubernard, Mornac, Barbezieux-Saint-Hilaire et Tusson.

### Alors quand est-ce qu'on coopère ?

## FORMATION

Voici une version actualisée du catalogue de formation jusqu'à la fin de l'année 2018 !



# Sensibilisation à la Laïcité et aux Valeurs de la République

Dans le cadre de leur convention partenariale, le DLA de Corrèze et INAE ont proposé aux SIAE de Corrèze et de Dordogne une journée de sensibilisation à la laïcité et aux valeurs de la République.

9 permanents de SIAE, représentant 7 ACI, 5 EI et 1 AI étaient présents lors de cette rencontre organisée dans les locaux de l'association Oxygène Sports Nature à Voutezac.

La matinée animée par Mylène VANT, coordinatrice du DLA de Corrèze et formatrice habilitée par le CGET (Commissariat Général à l'Égalité des Territoires) a été centrée sur les repères historiques et juridiques.



L'après-midi a été consacré à des ateliers de mise en situation au cours desquels les « stagiaires » ont pu se confronter à des cas pratiques relevant des problématiques abordées. Chacun a pu repartir avec des solutions concrètes face aux situations rencontrées ou interpellations à venir.

Le déjeuner préparé par les équipes du restaurant d'insertion fut un espace d'échange avec l'UT 19 de la Direccte et le Conseil Régional. Une rencontre conviviale et bien remplie !



## Cap sur la qualité et la RSE

La fédération des entreprises d'insertion Nouvelle-Aquitaine et INAE ont organisé le 5 octobre 2018 à Pessac, une journée consacrée à la découverte de la RSE (responsabilité sociale des entreprises) et l'évolution du référentiel de certification AFAQ. Lors de cette journée, une quinzaine d'EI et ETTI étaient présentes.

La certification est un enjeu stratégique fort pour la fédération des entreprises d'insertion qui promeut et défend le modèle des EI et ETTI, en garantissant la qualité des pratiques sociales et de l'insertion par la certification d'un tiers (AFNOR Certification).

La fédération travaille avec l'AFNOR pour une évolution de son référentiel de certification.

Sa volonté est de consolider, développer et valoriser les références à la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) afin d'inscrire davantage les Entreprises d'Insertion comme acteurs du développement durable.

Cette rencontre s'est appuyée sur l'expertise de Muriel PIBOULEAU de la fédération nationale, Cécile MOREAU d'INAE et Anne Eugénie GASPARD, déléguée AFNOR qui est intervenue sur les enjeux de la RSE et sur le projet « RESONANCE », projet dont INAE est partenaire.

2 entreprises sont venues témoigner de leur expérience sur leur démarche qualité : Laetitia GOUYOU-HANNACHI directrice de Lien interim Insertion - ETTI et Frédéric PEYROU directeur adjoint de Insert'Net - EI.

Les ateliers de l'après-midi ont abordé deux sujets, celui de la gouvernance et du projet d'entreprise, et celui du management des ressources humaines pour la mise en œuvre du projet.

La prochaine étape est l'accompagnement collectif par la fédération des entreprises d'insertion et INAE des EI et ETTI souhaitant s'engager dans la démarche qualité.

